



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
29 juillet 2013  
Français  
Original : espagnol

**Deuxième session ordinaire de 2013**

9-13 septembre 2013, New York

Article 4 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**PNUD**

**Projet de descriptif de programme de pays  
pour le Mexique (2014-2018)**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation . . . . .	2
II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience . . . . .	3
III. Projet de programme . . . . .	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme . . . . .	6
<b>Annexes</b>	
I. Cadre de résultats et d'allocation des ressources du programme pour le Mexique (2014-2018) . . . . .	7
II. Acronymes . . . . .	12



## I. Analyse de la situation

1. L'économie a connu une progression régulière en 2012 (avec un taux de croissance du PIB de 3,9 %). Selon le rapport d'évaluation sur la politique de développement social (2011), les crises internationales, aussi bien les crises financières que celles touchant les prix alimentaires (2007-2008), ont influé négativement sur les niveaux de pauvreté, qui sont passés de 44,5 % à 46,2 % entre 2008 et 2010, soit une augmentation de l'effectif de pauvres de 48,8 à 52,0 millions. Le nombre d'individus vivant dans des conditions d'extrême pauvreté est resté de 11,7 millions. Face à cette situation, le gouvernement a lancé la Campagne nationale contre la faim et envisage la création d'un système universel de protection sociale.

2. Les indicateurs de pauvreté mettent en évidence des asymétries territoriales et ethniques : en 2010, la pauvreté touchait 65 % de la population des zones rurales et 79 % des populations de langue autochtone (CONEVAL). Afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015, le Mexique devra redoubler d'efforts en vue de réduire la mortalité maternelle, de combler l'écart de revenu et les inégalités entre les sexes et de lutter contre les maladies évitables (Rapport officiel sur les progrès accomplis, 2010).

3. L'indice de compétitivité mondiale du Mexique est passé de 4,19 à 4,29 entre 2010 et 2012. Entre 2005 et 2011, l'indice de compétitivité sociale (élaboré par le PNUD et intégrant les dimensions de la santé, de l'éducation, de l'emploi, du travail des enfants et du revenu) s'est accru de 2,37 % entre 2005 et 2010, avec une progression supplémentaire de 1,37 % entre 2010 et 2011.

4. Les enjeux auxquels sont confrontées les petites et moyennes entreprises (PME) concernent l'accès aux nouvelles technologies, le financement concurrentiel, la gestion entrepreneuriale, le capital humain spécialisé et les processus d'innovation. Les obstacles à l'intégration des femmes sur le marché du travail sont deux fois supérieurs à ceux observés pour les hommes (INEGI, 2012). Par ailleurs, les femmes sont plus nombreuses à être au chômage et leur taux d'emploi dans le secteur informel dépasse de 3 points celui des hommes, touchant 31 % d'entre elles.

5. Dans le secteur de l'environnement, le Mexique a progressé dans l'établissement du cadre juridique nécessaire pour répondre aux exigences locales et aux engagements internationaux (comme l'adoption de la loi générale sur les changements climatiques). Avec des initiatives comme le Programme spécial de lutte contre les changements climatiques, le pays s'est engagé à réaliser des objectifs de réduction des émissions ainsi qu'à mettre en œuvre des mesures d'adaptation et de gestion intégrée des risques en liaison avec les politiques socioéconomiques de réduction de la pauvreté (intégration/prise en compte de la durabilité dans les autres domaines du développement). Il y a lieu aussi de renforcer les capacités institutionnelles requises pour l'établissement du système national de lutte contre les changements climatiques ainsi que pour la consolidation et l'intégration des critères associés à la réduction de la pauvreté dans les programmes de gestion durable des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité.

6. S'agissant de la sécurité, 24,5 % des habitants ont été victimes d'un délit d'une forme ou l'autre en 2011 (INEGI), hors criminalité organisée, trafic de drogue, possession illégale d'armes et traite d'êtres humains. Le gouvernement, dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention de la criminalité, s'emploie à favoriser l'interaction entre les politiques de sécurité et les programmes sociaux et de soutien

économique dans les régions les plus pauvres et parmi les groupes sociaux les plus défavorisés.

7. Le Mexique a réalisé des progrès concernant la promotion de la participation citoyenne ainsi que la transparence et l'accessibilité de l'administration publique. Selon les données officielles, les élections de 2012 ont réuni un nombre de candidats sans précédent, un montant inégalé de ressources étant consacré à l'observation des élections par les citoyens (avec plus de 32 000 observateurs selon les estimations). La représentation politique des femmes au Parlement a atteint 36 %, dépassant l'objectif fixé dans le Programme d'action de Beijing. Au niveau national, la contribution de la société civile n'a pas été régulière et n'a eu qu'une faible incidence à long terme, un renforcement des mécanismes institutionnels de participation se révélant nécessaire.

8. Le positionnement du Mexique « en tant qu'acteur mondial socialement responsable » étant une priorité, le gouvernement cherche à progresser dans la construction et le renforcement de la structure institutionnelle de coopération et de développement, établissant aux termes la loi sur la coopération pour le développement l'Agence mexicaine de coopération internationale (AMEXCID), le Programme de coopération internationale pour le développement, le Registre national de coopération et le Fonds national de la coopération internationale pour le développement. Il s'agira là d'une tâche importante.

## **II. Coopération passée et enseignements tirés de l'expérience**

9. L'évaluation du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2008-2013 réaffirme l'intérêt de l'action du système des Nations Unies au Mexique, soulignant des aspects comme l'universalité, la neutralité, le multilatéralisme, la sensibilisation, l'établissement de partenariats et les dispositifs de coopération Sud-Sud.

10. Le descriptif de programme de pays pour 2014-2018 se situe dans la continuité du travail réalisé par le PNUD au cours du cycle précédent, eu égard aux enseignements tirés de l'évaluation du PNUAD et de trois évaluations d'impact dans les domaines de l'environnement, de la gouvernance démocratique et de la pauvreté et de la compétitivité. Compte tenu des priorités gouvernementales, une stratégie de ciblage géographique est établie à partir d'indicateurs faisant apparaître les lacunes et les possibilités de montée en puissance.

11. Le PNUD a été associé à l'action publique au travers des rapports sur le développement humain, dont les principes ont été repris par le Président Peña dans son programme de gouvernement. Ces rapports ont servi de base à la conception de « Comunidades en grande » (politique publique axée sur les municipalités où l'indice de développement humain (IDH) est faible). Il s'agit aussi de contribuer au renforcement des programmes sociaux grâce à la création d'une plate-forme d'information du public et à d'une évaluation, mise au point par le PNUD, de 23 programmes gouvernementaux. En outre, des recommandations ont été formulées en faveur de l'efficacité, de l'efficacité, de l'harmonisation et de l'égalité des sexes. Un des enjeux du nouveau cycle de programmation est de faire en sorte que les

recommandations figurant dans les rapports et les évaluations soient prises en compte dans les politiques publiques.

12. Pour ce qui est de la compétitivité, plus de 600 PME ont été ajoutées aux chaînes de production, ce qui a permis de réduire le solde commercial sectoriel et d'accroître la valeur des exportations. Comme signalé dans l'évaluation d'impact sur la réduction de la pauvreté, le taux de rétention de l'emploi est de 100 %, tandis que le taux net de création d'emplois est de 16,8 % dans les entreprises qui participent au Programme de développement des fournisseurs. De même, des plans stratégiques ont été élaborés pour les secteurs clés, comme celui de l'aéronautique. L'un des enseignements tirés est qu'il y a lieu d'intensifier les interventions dans les États ayant un faible IDH.

13. Le PNUD a apporté une contribution technique et offert des possibilités de dialogue pour la mise au point et l'approbation de la loi générale sur les changements climatiques, contribuant ainsi à la consolidation de la stratégie d'adaptation. Une assistance technique a été fournie pour l'élaboration des atlas des risques de catastrophe et des vulnérabilités et pour l'adaptation aux changements climatiques, 37 microrégions du sud-est étant plus particulièrement visées. L'un des enjeux consistera à disposer des diagnostics et des analyses requis pour mesurer l'efficacité des instruments d'action qui sont élaborés.

14. Le PNUD contribue à la qualité de la démocratie en œuvrant en faveur de l'application d'une approche fondée sur les droits dans la structure institutionnelle du Tribunal électoral, l'Institut fédéral électoral, le bureau du Procureur général pour les fraudes électorales, la société civile et les milieux universitaires. Par ailleurs, il a favorisé la responsabilisation en établissant des diagnostics des forces et des faiblesses institutionnelles par le biais de México Estatal (plate-forme regroupant les statistiques et les indicateurs). En liaison avec l'OMD sur l'égalité des sexes, un indice d'autonomisation a été construit qui permet d'établir des mesures qui n'étaient pas disponibles dans le pays. Enfin, l'exercice des droits politiques électoraux des peuples autochtones a été renforcé avec la formation de 132 animateurs.

15. En 2011, le pays a signé l'Accord-cadre de coopération avec le PNUD, qui a pour principal objectif de « maximiser le potentiel du Mexique en tant que partenaire international pour le développement. » Sont visées dans ce contexte des initiatives concernant la réalisation des OMD, les processus électoraux et la compétitivité de la production. On peut citer comme exemples la création d'un Centre international de formation et d'enquête électorale, la réalisation de 140 missions électorales, l'organisation de 30 échanges en matière de justice électorale (qui ont bénéficié à 17 pays de quatre continents) ainsi que le transfert de systèmes de gestion des risques et la mesure des progrès réalisés vers les OMD en Amérique centrale. Le transfert au Honduras et en El Salvador de la méthodologie de développement des fournisseurs a montré l'importance de l'adaptation des initiatives au contexte local. Le renforcement de la collaboration appelle une plus grande visibilité des contributions du PNUD au transfert de connaissances ainsi que l'appropriation par le gouvernement.

### **III. Projet de programme**

16. Les cinq accords autour desquels s'articule le Pacte pour le Mexique – et qui témoignent, entre autres, d'un pays en paix, inclusif, offrant une éducation de

qualité, prospère et exerçant des responsabilités au niveau mondial – ont déterminé l'élaboration du programme national de développement pour 2013-2018. Sur la base de ce document, le PNUD a accordé un caractère prioritaire aux éléments suivants : a) égalité, inclusion, équité; b) développement de la production économique, compétitivité et travail décent; c) durabilité de l'environnement et économie verte; d) sécurité citoyenne, cohésion sociale et justice; e) gouvernance démocratique; et f) partenariat pour le développement.

17. Une assistance technique sera fournie en vue de la mise en place du système universel de protection sociale ainsi que de la conception de programmes visant la population qui se situe au-dessus du seuil de pauvreté, mais qui vit toujours dans des conditions précaires. Des outils méthodologiques seront mis à disposition pour l'analyse de la réforme fiscale et son incidence sur les derniers déciles de revenu ainsi que sur l'instauration d'un climat de confiance, propre à contribuer au renforcement des relations sociales pour la résolution des problèmes communs (capital social) et à favoriser ainsi l'établissement de conditions (de coopération et de participation) pouvant avoir une incidence sur le recul de la pauvreté et la réduction des inégalités. La correspondance entre les objectifs fixés et les actions entreprises dans le cadre des programmes sera analysée eu égard à la nouvelle mesure de la pauvreté, alors que la progressivité ou la régressivité des programmes sociaux sera évaluée et des orientations seront définies pour améliorer l'impact distributif de ces programmes.

18. Les efforts de renforcement des compétences et d'assistance technique seront focalisés sur la base de la pyramide (les femmes, les jeunes et les personnes handicapées) afin de favoriser l'intégration de ces segments de la population dans les chaînes de production (en particulier dans le sud-est du pays). Les processus d'innovation et de croissance stratégique des entreprises seront facilités en leur donnant accès aux nouvelles technologies nécessaires à la génération du bien-être et de l'emploi, dans le respect des droits. Le PNUD assurera le suivi de la politique nationale en matière de développement des capacités entrepreneuriales.

19. Des stratégies de développement économes en émissions, résilientes et respectueuses de l'environnement seront soutenues grâce au renforcement des capacités, à des démarches novatrices et à des politiques et des processus participatifs. Les liens entre l'acquisition de compétences et le bien-être des individus, d'une part, et l'environnement, de l'autre, seront mis en évidence et soulignés, afin de rapprocher les préoccupations environnementales des objectifs sociaux (égalité des sexes et multiculturalité) et des objectifs de réduction de la pauvreté. La compétitivité des entreprises communautaires pourrait notamment s'en trouver améliorée (grâce à la certification forestière, par exemple).

20. S'agissant de la lutte contre la violence, une approche de sécurité fondée sur la citoyenneté, le dialogue et l'observation des facteurs sociaux sera encouragée, grâce au renforcement des capacités institutionnelles indispensables à la mise en place de politiques publiques de prévention sociale des délits et de cohésion sociale, axées sur les droits et la problématique sexospécifique (en s'attachant à prendre en compte les besoins particuliers des États).

21. Pour ce qui est des institutions et de la culture démocratiques, des conseils techniques seront fournis pour la mise en place et la consolidation d'institutions et de mécanismes adaptés au renforcement des organisations de la société civile et à la promotion de la citoyenneté active, en veillant à assurer la transparence, la

participation et la réduction des écarts sociaux et en mettant l'accent sur les droits politiques électoraux des femmes, des autochtones et des jeunes. Dans le domaine de l'administration et de l'application de la justice, l'accès, la sensibilisation et la réduction des asymétries d'information entre les sujets de droit seront favorisés. Des possibilités de dialogue et de recherche d'un consensus seront offertes aux forces politiques, en tenant compte des préoccupations des secteurs économiques et sociaux du pays.

22. En matière de coopération internationale pour le développement, le Mexique est à la fois un bénéficiaire et un contributeur. Les bonnes pratiques seront donc identifiées, organisées et divulguées en exploitant la documentation, en évaluant les données d'expérience et en renforçant ou créant des centres d'excellence pour l'échange de connaissances et de compétences. Une contribution sera apportée à l'élaboration du programme de développement pour l'après 2015, en appuyant des processus de consultations, la définition d'indicateurs et des initiatives de suivi et de mise en œuvre.

#### **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

23. Le programme sera mis en œuvre en coordination avec le Ministère des affaires étrangères, par l'intermédiaire de l'AMEXCID, et il sera exécuté principalement au niveau national. Les projets seront réalisés par des institutions publiques et pourront être confiés à des organisations non gouvernementales et à des organismes des Nations Unies, une exécution directe par le PNUD étant envisageable.

24. Le PNUD s'emploiera à harmoniser et à aligner la coopération prévue en fonction des priorités nationales. Dans le cadre du programme de pays, un plan de surveillance et de suivi sera encouragé, conjuguant des évaluations d'impact conjointes (incorporant des variables par sexe et par groupes de population), des indicateurs de mise en œuvre des politiques et de renforcement des capacités et des approches du développement humain.

25. Pour la période 2014-2018, il est prévu un financement de 750 000 dollars sur les ressources ordinaires du PNUD et on estime pouvoir mobiliser 100 600 000 dollars en faisant appel en tant que principales sources de financement à des entités gouvernementales ainsi qu'à des fonds internationaux et au secteur privé. Le gouvernement a indiqué qu'il souhaitait que le PNUD aide le pays à renforcer son rôle de partenaire international du développement au moyen de la gestion des connaissances et de la création de synergies entre les programmes locaux et internationaux.

## Annexe I

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources du programme pour le Mexique (2014-2018)

**Objectif national** : Faire du Mexique un pays inclusif

**Effet du PNUAD #1** : Mise en place par l'État mexicain d'une stratégie de développement social intégré garantissant le respect des droits de l'homme au moyen de l'élaboration de politiques qui contribuent à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la qualité de vie et au recul des inégalités fondées sur le sexe, l'ethnie, la situation économique, le lieu d'habitation et l'invalidité, en s'appuyant sur des dispositifs de dialogue politique et de participation sociale inclusive.

**Indicateur** : 1.3 Indice de développement humain et indice sexospécifique du développement. **Domaines prioritaires du plan stratégique** : égalité, équité et inclusion sociale.

<i>Contributions du gouvernement</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveaux de référence, objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Résultats du programme</i>	<i>Ressources (dollars)</i>
Le gouvernement met en œuvre des programmes et des actions de politique sociale (au travers du système de protection sociale et de la Campagne nationale contre la faim) contribuant au développement humain et à la lutte contre la pauvreté	Administration fédérale et administrations des États CONEVAL CONAPO INEGI Milieux universitaires	Apports d'assistance technique et méthodologique pour l'intégration de la perspective de développement humain et de l'approche fondée sur les droits et l'égalité des sexes dans les politiques sociales	<b>Indicateur</b> : Nombre de politiques et de programmes sociaux et systèmes de protection sociale fondés sur une perspective sexospécifique et une approche du respect des droits de l'homme <b>Niveau de référence</b> : pas de programmes <b>Objectif</b> : quatre programmes	– Méthodologie pour la ventilation de l'IDH entre les ménages et les individus et pour la mesure du bien-être à l'aide d'indicateurs de l'emploi – Conseils techniques pour la conception et la mise en œuvre de programmes ayant une incidence sur le développement humain	5 795 000

**Objectif national** : Faire du Mexique un pays inclusif

**Effet du PNUAD #5** : Mise en œuvre et renforcement par l'État mexicain de politiques publiques favorables à une croissance économique durable, à la compétitivité, au travail décent et à la qualité de l'emploi, notamment dans l'intérêt des femmes, des jeunes, des peuples autochtones, des communautés rurales, des migrants, des seniors et des handicapés. **Indicateur** : 5.2 Taux de croissance du PIB par personne employée. **Domaines prioritaires du plan stratégique** : Développement économique productif, compétitivité et travail décent.

Le gouvernement met au point des stratégies et des méthodologies pour renforcer les capacités d'accès aux possibilités de production et à des emplois de qualité ainsi que pour développer l'aptitude entrepreneuriale.	Administration fédérale et administrations des États INADEM Associations d'entreprises Entreprises Organisations de la société civile Milieux universitaires	Renforcement des initiatives en faveur du développement des secteurs stratégiques, des entreprises et des chaînes de production inclusive, axées sur la compétitivité sociale	<b>Indicateur</b> : Taux d'activité des femmes et des enfants dans les organisations communautaires encouragées <b>Niveau de référence</b> : zéro <b>Objectif</b> : Au moins 40 % des participants sont des jeunes et des femmes	– Modèle pour l'intégration dans les chaînes de production, en accordant la priorité à la base de la pyramide	5 100 000
---	---	---	--	---	-----------

<i>Contributions du gouvernement</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveaux de référence, objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Résultats du programme</i>	<i>Ressources (dollars)</i>
<b>Objectif national</b> : Faire du Mexique un pays prospère					
<b>Effet du PNUAD #6</b> : Les trois ordres du gouvernement, le secteur privé, les milieux universitaires et la société civile auront renforcés leurs capacités pour inverser la dégradation environnementale et exploiter de manière durable et équitable les ressources naturelles grâce à l'intégration de la durabilité environnementale, d'un développement à faibles émissions et de l'économie verte dans les processus de législation, de programmation et de prise de décisions.					
<b>Indicateur</b> : Affectation et utilisation de 6,3 % du budget public à la politique de protection de l'environnement. <b>Domaines prioritaires du plan stratégique</b> : Durabilité du point de vue de l'environnement et économie verte.					
Le gouvernement incorpore des indicateurs de la planification verte dans le programme national de développement pouvant être reproduit dans les États.	Administration fédérale (SEMARNAT, CONAFOR, CONANP, CONABIO, INECC, Secrétariats de la CICC), administrations des États (FAO, BM, BID, Agence iGIZ, etc.), secteurs industriels et organisations de la société civile	Promotion de stratégies de développement à faibles risques d'émissions et de catastrophes, résilientes, respectueuses de l'environnement et, privilégiant une approche sexospécifique et multiculturelle pour la réduction de la pauvreté	<b>Indicateur</b> : Nombre de plans, programmes et fonds pour les changements climatiques dans lesquels figurent des mesures de réduction de la pauvreté, de prévention des catastrophes, d'atténuation et d'adaptation <b>Niveau de référence</b> : pas de stratégies de développement économes en émissions <b>Objectif</b> : Une stratégie régionale d'adaptation et une stratégie sectorielle économe en émissions ; au moins cinq programmes de gestion des aires naturelles protégées – Au moins deux programmes fédéraux et six programmes au niveau des États, tenant compte de préoccupations intéressantes les changements climatiques et la réduction des risques	– Coopération technique pour l'organisation de dialogues, la gestion des politiques et l'établissement de cadres réglementaires – Modèles pour la gestion des écosystèmes, la lutte contre les polluants organiques persistants, l'intervention territoriale et l'adaptation aux changements climatiques – Analyse des risques aux fins de l'intégration d'une approche préventive dans les programmes sociaux	60 000 000



<i>Contributions du gouvernement</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveaux de référence, objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Résultats du programme</i>	<i>Ressources (dollars)</i>
<b>Objectif national</b> : Faire du Mexique un pays en paix					
<b>Effet du PNUAD #7</b> : Application par l'État mexicain de politiques publiques et de stratégies de sécurité publique et de sécurité citoyenne, qui garantissent l'exercice des droits de l'homme, qui privilégient la participation citoyenne ainsi que la prévention sociale des délits et de la violence et qui mettent l'accent sur les besoins des personnes en situation de vulnérabilité et souffrant de discrimination. <b>Indicateur</b> : 7.7 Accroissement du capital social. <b>Domaines prioritaires du plan stratégique</b> : Sécurité citoyenne, cohésion sociale et justice.					
Le gouvernement met en œuvre le programme national pour la prévention sociale de la violence et de la délinquance.	Administration fédérale et administrations des États Organisations de la société civile Milieux universitaires	Développement des capacités institutionnelles pour l'accès à la justice et la prévention des délits et des actes de violence, grâce à une meilleure compréhension de leurs déterminants sociaux, dans une optique d'égalité des sexes, de cohésion sociale et de participation citoyenne	<b>Indicateur</b> : Nombre des administrations locales qui mettent en œuvre des plans de sécurité citoyenne dans le cadre du Programme national pour la prévention sociale de la violence et de la délinquance, dans une optique sexospécifique <b>Niveau de référence</b> : pas de plan de sécurité citoyenne <b>Objectif</b> : Au moins deux plans au niveau des États <b>Indicateur</b> : Nombre d'institutions du pouvoir judiciaire se focalisant sur le respect des droits et l'égalité des sexes <b>Niveau de référence</b> : trois des huit institutions du pouvoir judiciaire dotées de commissions chargées de l'égalité des sexes <b>Objectif</b> : Au moins deux institutions du pouvoir judiciaire se focalisant sur le respect des droits et l'égalité des sexes	– Suivi et évaluation des actions de prévention sociale des délits – Assistance technique pour l'accès à la justice et son administration dans une perspective de respect des droits – Harmonisation des codes pénaux et des systèmes normatifs	6 600 000

<i>Contributions du gouvernement</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveaux de référence objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Résultats du programme</i>	<i>Ressources (dollars)</i>
<b>Objectif national</b> : Faire du Mexique un pays en paix					
<b>Effet du PNUAD #11</b> : Amélioration de l'efficacité de l'organisation dans la garantie des droits de l'homme, au moyen du renforcement de la transparence, de l'accès à l'information et de la responsabilisation pour combattre la corruption et éliminer toutes les formes de discrimination. <b>Indicateur</b> : 11.1. Indice de l'information publique de droit. <b>Domaines prioritaires du plan stratégique</b> : gouvernance démocratique					
Le gouvernement renforce les mécanismes pour assurer une démocratie de qualité, avec une participation citoyenne, l'accès à l'information et la transparence.	Administration fédérale et administrations des États Congrès Partis politiques TRIFE IFE FEPADE INMUJERES CDI Organisations de la société civile Milieux universitaires	Renforcement des capacités de l'État en faveur d'une démocratie citoyenne, encourageant des politiques fondées sur le respect des droits et l'harmonisation normative	<b>Indicateur</b> : Nombre de programmes en faveur du renforcement d'une culture démocratique fondée sur le respect des droits et de l'égalité des sexes <b>Niveau de référence</b> : un programme de construction de la démocratie citoyenne <b>Objectif</b> : Au moins trois programmes qui réduisent les disparités en fonction de l'ethnie et du sexe	– Renforcement institutionnel encourageant la citoyenneté active – Renforcement d'une culture démocratique, en privilégiant l'exercice des droits des femmes, des autochtones et des jeunes	11 095 000
<b>Effet du PNUAD #12</b> : Génération de synergies par l'État mexicain aux fins de la mise en place d'une citoyenneté participative reconnaissant les droits de l'homme et garantissant plein exercice, favorisant des politiques publiques inclusives et assumant ses responsabilités. <b>Indicateur</b> : 12,4 % des différents types d'organisations citoyennes concernées. <b>Domaines du plan stratégique</b> : gouvernance démocratique					
Le gouvernement favorise l'élaboration de normes et affecte des ressources à la participation citoyenne.	Administration fédérale et administration des États Congrès Instituts électoraux Organisations de la société civile Milieux universitaires	Promotion de l'accès à la démocratie et de son exercice pour assurer l'incidence de la participation citoyenne sur les politiques publiques et les centres décisionnels	<b>Indicateur</b> : Nombre d'institutions appliquant des programmes de promotion de la culture démocratique <b>Niveau de référence</b> : pas d'institutions <b>Objectif</b> : Au moins trois institutions avec des programmes de ce type	– Assistance technique pour la promotion de la culture démocratique – Méthodologies pour le développement des capacités des organisations de la société civile afin d'améliorer la qualité de leur participation à la prise de décisions	8 600 000

<i>Contributions du gouvernement</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), niveaux de référence, objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Résultats du programme</i>	<i>Ressources (dollars)</i>
<b>Objectif national</b> : Faire en sorte que le Mexique exerce des responsabilités mondiales					
<b>Effet du PNUAD #13</b> : Renforcement par l'État mexicain de l'efficacité de son action de coopération pour le développement aux niveaux régional et mondial et mise en place par cet État d'une plate-forme adéquate de coopération internationale. <b>Indicateur</b> : 13.2 Système de suivi et d'évaluation de la coopération duale.					
<b>Domaines prioritaires du plan stratégique</b> : partenariat pour le développement.					
Le gouvernement renforce sa participation aux plates-formes multilatérales et consolide la position du Mexique en tant qu'acteur de la coopération internationale.	Système des Nations Unies Organisations intergouvernementales (GIZ, JICA, AECID, NORAD, ACDI, AUCI, ABC et TIKA)	Fourniture d'une assistance technique pour le développement des capacités institutionnelles dans le domaine de la coopération Sud-Sud	<b>Indicateur</b> : Nombre d'expériences de coopération Sud-Sud ayant été systématisées et transférées <b>Niveau de référence</b> : 14 expériences sectorielles connues <b>Objectif</b> : Au moins une nouvelle expérience documentée et transférée dans trois secteurs stratégiques	– Établissement de centres d'excellence et d'un registre national de la coopération – Échange de données d'expérience – Renforcement de l'AMEXCID	4 160 000

**Annexe II****Acronymes**

ABC	Agence brésilienne de coopération
ACDI	Agence canadienne de développement international
AECID	Agence espagnole de coopération internationale pour le développement
AMEXCID	Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement
AUCI	Agence uruguayenne de coopération
BID	Banque interaméricaine de développement
BM	Banque mondiale
CDI	Commission nationale pour le développement des peuples autochtones
CICC	Commission interministérielle sur les changements climatiques
CNDH	Commission nationale des droits de l'homme
CONABIO	Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité
CONAFOR	Commission nationale des forêts
CONANP	Commission nationale des aires naturelles protégées
CONAPO	Conseil national de la population
CONEVAL	Conseil national de l'évaluation de la politique de développement social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEPADE	Procureur général pour les fraudes électorales
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
ICS	indice de compétitivité sociale
IDH	indice de développement humain
IFE	Institut fédéral électoral
INADEM	Institut national de l'entrepreneuriat
INEEC	Institut national de l'écologie et des changements climatiques
INEGI	Institut national de statistique, de géographie et d'informatique
INMUJERES	Institut national des femmes
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
NORAD	Organisme norvégien de coopération pour le développement
ODM	objectifs du Millénaire pour le développement

---

PIB	produit intérieur brut
PND	plan national de développement
PNUAD	plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PME	petites et moyennes entreprises
POP	polluants organiques persistants
SEGOB	Ministère de l'intérieur
SEMARNAT	Ministère de l'environnement et des ressources naturelles
SIMEXCID	Système d'information du Mexique sur la coopération internationale pour le développement
SNU	système des Nations Unies
SRE	Ministère des relations extérieures
TIKA	Agence turque de coopération internationale pour le développement
TRIFE	Tribunal électoral du pouvoir judiciaire de la Fédération

---